Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/1159

29.5.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/1159 DE LA COMMISSION

du 28 mai 2026

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2024/2432 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 16 septembre 2024, la Commission, par son règlement d'exécution (UE) 2024/2432 ([2]), a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0029435-0000, à la société Diversey Europe Operations B.V. pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family». L'annexe dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 20 mai 2025, Diversey Europe Operations B.V. a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), une notification de modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family», enregistrée dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous le numéro BC-VH105986-21. Les propositions notifiées de modifications de cette autorisation concernent l'ajout de trois sites du fabricant de produits biocides et des modifications de l'adresse du titulaire de l'autorisation et du fabricant de produits biocides.

(3) Le 9 juin 2025, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, un avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family». Dans son avis, l'Agence concluait que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seraient toujours remplies.

(4) Le 9 juin 2025, l'Agence a transmis à la Commission le résumé révisé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family» dans toutes les langues officielles de l'Union, comprenant toutes les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

(5) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family» afin d'introduire les modifications administratives demandées par Diversey Europe Operations B.V.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2024/2432 de la Commission du 16 septembre 2024 octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée Diversey Hydrogen Peroxide Product Family conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L, 2024/2432, 17.9.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/2432/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis de l'ECHA réf. UAD-C-1826584-17-00/F du 9 juin 2025 sur les modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family», https://echa.europa.eu/opinions-on-applications-for-union-authorisation.

(6) À l'exception des modifications administratives proposées, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides «Diversey Hydrogen Peroxide Product Family», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2024/2432, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2024/2432 dans son intégralité. En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour la génération du résumé des caractéristiques du produit dans le registre, le résumé des caractéristiques du produit figurant dans ladite annexe devrait aussi inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il y a donc lieu de modifier le règlement d'exécution (UE) 2024/2432 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2024/2432 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 28 mai 2026.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Diversey Hydrogen Peroxide Product Family

Type(s) de produit

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation EU-0029435-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0029435-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	Diversey Hydrogen Peroxide Product Family

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Diversey Europe Operations B.V.
	Adresse	De Corridor 4 (Regulatory team) 3621 ZB Breukelen NL
Numéro de l'autorisation	EU-0029435-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0029435-0000	
Date de l'autorisation	7 octobre 2024	
Date d'expiration de l'autorisation	31 octobre 2033	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Diversey Europe Operations B.V.
Adresse du fabricant	De Corridor 4 (Regulatory team) 3621 ZB Breukelen Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Diversey Europe Operations B.V. site 1 Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie Diversey Europe Operations B.V. site 2 Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays-Bas

	Diversey Europe Operations B.V. site 3 Cotes Park Industrial Estate DE55 4PA Somercotes Alfreton Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Diversey Europe Operations B.V. site 4 Avenida Conde Duque 5, 7 y 9 ; Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne Diversey Europe Operations B.V. site 5 Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne

Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV site 1 Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH site 1 Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV site 1 Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Nom du fabricant	ELETTROCHIMICA VALLE STAFFORA SPA
Adresse du fabricant	VIA TORTONA 73 27055 Rivanazzano Italie
Emplacement des sites de fabrication	ELETTROCHIMICA VALLE STAFFORA SPA site 1 VIA TORTONA 73 27055 Rivanazzano Italie

Nom du fabricant	Brenntag SA
Adresse du fabricant	Zone d'Activités les Sauzets 07340 Andance France
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag SA site 1 Zone d'Activités les Sauzets 07340 Andance France

Nom du fabricant	CHEPORT, spol. s r.o.
Adresse du fabricant	Lhotsko 93 763 12 Vizovice Tchéquie
Emplacement des sites de fabrication	CHEPORT, spol. s r.o. site 1 Lhotsko 93 763 12 Vizovice Tchéquie

Nom du fabricant	Brenntag Polska Sp. z o.o
Adresse du fabricant	Ul. Towarowa 6 05-530 Góra Kalwaria Pologne
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Polska Sp. z o.o site 1 Ul. Towarowa 6 05-530 Góra Kalwaria Pologne

Nom du fabricant	Evonik Peroxide Spain, S.L.U.
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/h. 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Spain, S.L.U. C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

Nom du fabricant	Solenis Sweden AB
Adresse du fabricant	Högastensgatan 18 S-25232 Helsingborg Suède
Emplacement des sites de fabrication	Solenis Sweden AB Högastensgatan 18 S-25232 Helsingborg Suède

Nom du fabricant	Solenis Germany GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Fütingsweg 20 D-47508 Krefeld Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Solenis Germany GmbH & Co. KG Fütingsweg 20 D-47508 Krefeld Allemagne

Nom du fabricant	Solenis Finland Oy
Adresse du fabricant	Kolmihaarankatu 7 FIN-33330 Tampere Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Solenis Finland Oy Kolmihaarankatu 7 FIN-33330 Tampere Finlande

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxide Spain, S.L.U.
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/h. 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Spain, S.L.U. C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: META Divosan Spray

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.

	H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection/vêtements de protection/protection pour les yeux/protection pour le visage. P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau/savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON/médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans conformément aux exigences locales. P501: Éliminer le récipient dans conformément aux exigences locales. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Conditionnement aseptique dans les industries agroalimentaires

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures

	Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Spores bactériennes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Décontamination du matériel de conditionnement alimentaire dans des systèmes de conditionnement aseptique par produit pulvérisé ou nébulisé.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation ou nébulisation Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Concentration à l'utilisation: peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p). Concentration de produit dans l'air chaud: 10,83 g/kg Pour la décontamination des bactéries, levures et spores bactériennes, le produit doit être dilué à 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 49,9 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit au 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications: Procédés de décontamination chimio-thermique automatisés. Température: ≥ 100 °C Temps de pose: au moins 5,5 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Les systèmes de remplissage aseptique forment de manière aseptique un tube à partir d'une feuille stérile de matériau d'emballage. Ce tube est continuellement rempli avec un produit alimentaire liquide et stérile, puis il est scellé transversalement afin de former des sachets, qui sont à leur tour pliés pour prendre la forme finale du paquet. Les matériaux de conditionnement sont livrés à la machine de remplissage aseptique soit sous forme de bobines (de feuilles), soit sous forme de paquets, tubes et bouteilles préformés. Puis 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisé ou nébulisé progressivement vers le matériel d'emballage via un embout. Puis différentes étapes se succèdent pour éliminer tout excès de peroxyde d'hydrogène via de l'air chaud stérile.

Selon la taille du réceptacle, une quantité de 0,1 - 1 ml de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisée ou nébulisée progressivement via un embout.

Température: ≥ 100 °C

Temps de pose: au moins 5,5 secondes

Par exemple, pour un produit contenant 49,9 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit à 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination, après laquelle un protocole de décontamination de ces pièces sera conçu et suivi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) en traitant des solutions concentrées pendant le mélange et le chargement ; gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme européenne EN 374 ou équivalent, vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, et lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou écran facial équivalent durant l'application. Pendant les travaux de maintenance, porter des gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme EN 374 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des lunettes résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou un écran facial équivalent et un EPR (FPC=4) et pulvériser de l'eau environ 10 secondes avant d'ouvrir la machine. Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de chargement doivent avoir lieu à un endroit frais et ventilé. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de remplissage doivent être effectuées dans un lieu frais et ventilé. Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par example, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation locale par aspiration (50 %) et bonne norme de ventilation générale [3 changements d'air par heure (CAH)]. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion: Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Prénettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion/de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM technique: Extraction locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement:

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important: Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement: Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage: 40 °C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage»: directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Divosan HS 35 VT68	Marché: UE
	Divosan HS 35	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029435-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: META Divosan Bath

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection/vêtements de protection/protection pour les yeux/protection pour le visage.

	P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau/savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON/médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans conformément aux exigences locales. P501: Éliminer le récipient dans conformément aux exigences locales. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Conditionnement aseptique dans les industries agroalimentaires

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Spores bactériennes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Décontamination Conditionnement aseptique des matériaux de conditionnement agroalimentaires dans des systèmes fermés de conditionnement aseptique par immersion, pulvérisation et nébulisation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Immersion, nébulisation ou pulvérisation Description détaillée: Immersion automatisée dans des systèmes fermés. Nébulisation et pulvérisation automatisées dans des systèmes fermés.

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Concentration à l'utilisation: 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène Pour la décontamination des bactéries, levures et spores bactériennes, le produit doit être dilué à 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 49,9 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit au 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications: Procédés de désinfection chimio-thermiques automatisés. Concentration à l'utilisation: 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène Pulvérisation ou nébulisation: Température: ≥100 °C Temps de pose: au moins 5,5 secondes Immersion: Température: ≥80 °C Temps de pose: au moins 2,5 secondes
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Les systèmes de remplissage aseptique forment de manière aseptique un tube à partir d'une feuille stérile de matériau d'emballage. Ce tube est continuellement rempli avec un produit alimentaire liquide et stérile, puis il est scellé transversalement afin de former des sachets, qui sont à leur tour pliés pour prendre la forme finale du paquet. Les matériaux de conditionnement sont livrés à la machine de remplissage aseptique soit sous forme de bobines (de feuilles), soit sous forme de paquets, tubes et bouteilles préformés. Le matériau de conditionnement sous forme de bobines (de feuilles) passe dans un bain profond de peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p), par immersion. Les paquets, tubes et bouteilles préformés sont pulvérisés ou embrumés par étapes avec du peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p) via une buse. Puis différentes étapes se succèdent pour éliminer tout excès de peroxyde d'hydrogène via de l'air chaud stérile.

Selon la taille du réceptacle, une quantité de 0,1 - 1 ml de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène est pulvérisée ou nébullisée progressivement via un embout.

Température: ≥100 °C

Temps de pose: au moins 5,5 secondes

Le matériau de conditionnement sous forme de bobines (de feuilles) passe dans un bain profond de peroxyde d'hydrogène 35 % (p/p), par immersion.

Température: ≥80 °C

Temps de pose: au moins 2,5 secondes

Par exemple, pour un produit contenant 49,9 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 700 ml de produit à 357 ml d'eau pour obtenir une dilution de 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la décontamination, après laquelle un protocole de décontamination de ce conditionnement/système sera conçu et suivi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des gants résistants aux produits chimiques selon la norme européenne EN 374 ou équivalent, un écran facial et un équipement de protection respiratoire (EPR) (facteur de protection caractéristique (FPC) = 10) en traitant des solutions concentrées pendant le mélange et le chargement ; gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme européenne EN 374 ou équivalent, vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, et lunettes résistantes aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou écran facial équivalent durant l'application. Pendant les travaux de maintenance, porter des gants résistants aux produits chimiques classifiés dans la norme EN 374 ou équivalent, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides, des lunettes résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou un écran facial équivalent et un EPR (FPC=4) et pulvériser de l'eau environ 10 secondes avant d'ouvrir la machine. Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de chargement doivent avoir lieu à un endroit frais et ventilé. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

Les instructions d'utilisation de la station de re-remplissage spécifient que les opérations de remplissage doivent être effectuées dans un lieu frais et ventilé. Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement:
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, de levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: Ventilation par aspiration locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion:

Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Prénettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion/de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM technique: Extraction locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH).

Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH).

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. Consignes d'utilisation

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. Mesures de gestion des risques

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important: Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement: Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage: 40 °C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage»: directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Divozon 35 VT66	Marché: UE
	Divozon 35	Marché: UE
	Divosan BA 35 VT66	Marché: UE
	Divosan BA 35	Marché: UE
	Divozon 350	Marché: UE
	Divozon 350 Bath	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029435-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: META Divosan D

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 49,9 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P264: Se laver hands soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter gants de protection/vêtements de protection/protection pour les yeux/protection pour le visage. P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P330: Rincer la bouche. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l´eau/savon. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON/médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON/médecin. P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.

	P501: Éliminer le contenu dans conformément aux exigences locales. P501: Éliminer le récipient dans conformément aux exigences locales. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries et levures, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laissé poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène.

Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des bains ouverts. Immersion automatisée des équipements dans des bains fermés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la décontamination des bactéries et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion: Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Prénettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion/de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: extraction locale (50 %) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Champignons Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

	Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne/si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1 000 litres ISO Tank PEHD 20 m^3

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un prérinçage ou préraclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de prétrempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent/ écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale et bon niveau de ventilation générale (3 RAH). Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Veuillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S´il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important: Recueillez le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement: Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage: 40 °C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veuillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage» sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes «Mesures d'atténuation propres à l'usage»: directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5/5/1998, p. 11).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Divosan D30	Marché: UE
	Divosan D30 VT91	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0029435-0003 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 % (p/p)